

a promis, s'il était guéri, de faire publier cet acte de guérison dans ses Annales, par reconnaissance et pour la plus grande gloire de Jésus et de sa bonne Mère.

Depuis deux ans, il n'a ressenti aucune atteinte d'épilepsie : il est radicalement guéri.

P. H. M.

Québec, 7 Sept. 1900.

Monsieur le Gérant,

Nous devons les plus grandes actions de grâces à Notre Dame du Rosaire pour la faveur signalée qu'elle a accordée à une de nos Sœurs tout dernièrement. Ayant eu, au mois de juillet dernier, une forte hémorrhagie, notre jeune sœur était restée dans un état de faiblesse tel qu'on avait peine à l'entendre parler, et ses douleurs nous inspiraient de vives inquiétudes. Alors je la recommandai à Notre-Dame du Rosaire, et je promis de faire insérer sa guérison, dans les Annales, si elle l'obtenait. Après une Neuvaine et l'emploi des Roses Bénites, notre malade avait déjà éprouvé beaucoup de soulagement : main enant elle peut suivre les exercices de la communauté, ce qui nous fait espérer que bientôt son rétablissement sera complet.

C'est avec les sentiments de la plus vive reconnaissance à notre bonne Mère du Ciel que je me souscris,

Monsieur Le Gérant,

Votre très-humble servante,

SR. M. D. PÈREURE.